

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL DU PERSONNEL DES UNIVERSITÉS SUITE À L'INTRODUCTION DU DÉCRET "PAYSAGE", À LA RENTRÉE ACADÉMIQUE 2015-2016

POURQUOI CETTE ENQUÊTE ?

Dès le début de l'année civile 2015, les délégués syndicaux de la Centrale nationale des employés et cadres (CNE) et de la CSC/Services Publics ont été informés des difficultés relatives à la mise en œuvre du décret « paysage », ressenties auprès de toutes les catégories de personnel dans les universités de la FWB. Ces avis se sont amplifiés en nombre et en assertivité à mesure que la rentrée 2015-2016 approchait, année académique qui fut celle de la mise en œuvre globale du décret « paysage ».

En effet, ce décret introduit de nombreux changements organisationnels, tant pour les étudiants (dans leur parcours) que pour le personnel des universités (gestion académique, gestion administrative et gestion technique). A notre niveau, il

semblait donc utile de prêter une oreille attentive aux difficultés rencontrées par le personnel, et de les relayer vers les autorités politiques et académiques. Il est apparu, à mesure que le temps passait, que la complexité du décret et de ses modalités de mise en œuvre, de même que ses conséquences organisationnelles, relationnelles et pédagogiques, crispaient les esprits.

D'où la décision prise par la CNE et la CSC/Services Publics de dresser un premier « état des lieux », au moyen d'une enquête en ligne auprès des personnels des universités.

L'objectif de cette enquête est de mesurer l'impact de la mise en œuvre du décret sur les conditions de travail du

personnel. Cet objectif n'est pas centré exclusivement sur les constats du moment, mais permet aussi aux répondants de se projeter dans l'avenir. En effet, si une modification organisationnelle ou administrative peut avoir un impact immédiat sur les prestations d'un travailleur, encore faut-il que celui-ci puisse estimer que la situation - éventuellement pénible vécue sur le moment - puisse s'améliorer dans le temps. Cet aspect n'a pas été négligé dans la démarche puisque chaque répondant a pu se prononcer sur sa vision de l'avenir.

AVERTISSEMENT

Dans ce document, nous présentons une sélection des principaux résultats de cette enquête. C'est la raison pour laquelle la numérotation des graphiques présentés ici n'est pas continue.

L'ensemble de l'enquête, comportant la totalité des tableaux et graphiques, est reprise dans une brochure électronique disponible sur les sites suivants : www.desy.ucl.ac.be - www.csc.ulg.ac.be/blog - www.cne.ulb.be

Dans le questionnaire, les options de réponses allaient de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » en une échelle de 5 positions. Pour la simplicité des graphiques, les réponses aux extrêmes de l'échelle ont été regroupées.

Dans les pages qui suivent :

- les graphiques de gauche synthétisent les réponses aux questions au moment de l'enquête, en trois codes couleurs (d'accord, pas d'accord, neutre) ;
- les graphiques de droite expriment pour chaque situation les avis quant à l'avenir si rien ne change. (avec trois choix de réponses : oui, incertain, non)

Le total des pourcentages dans ces graphiques de droite correspond au pourcentage de la même couleur dans le graphique de gauche, aux arrondis près. Ainsi, on peut cerner facilement, dans le graphique de droite le pourcentage de répondants insatisfaits par leur situation ET qui pensent que cette situation va perdurer dans l'avenir (les réponses "oui").

INFORMATIONS TECHNIQUES SUR L'ENQUÊTE

L'enquête a été initiée et réalisée par le secteur « universités » de la Centrale nationale des employés et cadres (CNE) et par la CSC/Services Publics. Le questionnaire a été soumis entre le 20 avril et le 5 juillet 2016 de manière simultanée aux membres du personnel des universités, de la FWB (ULg, UCL, ULB, UNamur, USL-B) à l'exception de l'UMons.

Elle exclut les chercheurs qui n'ont pas de contacts avec les étudiants et ceux qui ne sont pas confrontés aux problématiques relatives à l'enseignement. Au total, 747 questionnaires valides ont été analysés. Les répondants à l'enquête se répartissent comme suit entre les universités : ULg (28,5%), UCL (38,2%), ULB (15,8%), UNamur (9,4%), et USL-B (8,2%). La répartition des répondants entre les différentes catégories du personnel se présente comme suit : 36,4% de

personnel académique, 26,4% de personnel scientifique en charge d'enseignement, 37,2% de membres du personnel administratif, technique et de gestion. Ce qui correspond globalement à la distribution du personnel dans les universités.

Parmi les 747 répondants, cinq profils ont été distingués :

- académiques ayant des responsabilités institutionnelles (10%) : recteurs, doyens, présidents de jury, responsables de programme, etc.
- académiques sans responsabilité institutionnelle (27%)
- assistants ayant des liens avec les étudiants (26%)
- personnel administratif, technique et de gestion (PATG) n'ayant aucun lien avec l'enseignement (9%)
- personnel administratif, technique et de gestion (PATG) ayant un lien avec l'enseignement (28%)



PRINCIPAUX RÉSULTATS

Votre travail a-t-il été modifié, de près ou de loin, durant la mise en œuvre du décret paysage pour / à la rentrée 2015-2016?

		Par profil				
		Aca + resp. inst.	Aca sans resp. inst.	Assistant	PATG en contact	PATG sans contact
Oui	68,4%	93,3%	68,5%	64,5%	76,8%	25,4%
Non	31,6%	6,7%	31,5%	35,5%	23,2%	74,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Ce sont principalement les académiques ayant des responsabilités institutionnelles (93% répondent affirmativement) et les PATG en lien avec l'enseignement (77%) qui affirment avoir ressenti le plus les effets de la mise en œuvre du décret. Ces deux profils s'attendent très majoritairement à ce que leur travail soit encore modifié dans l'avenir, à hauteur respectivement de 88% et 77%. Il en va de même pour les académiques sans responsabilités institutionnelles à hauteur de 76%.

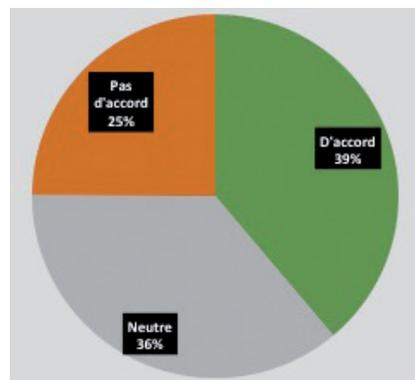
Pensez-vous qu'il le sera dans l'avenir?

		Par profil				
		Aca + resp. inst.	Aca sans resp. inst.	Assistant	PATG en contact	PATG sans contact
Oui	70,7%	88,0%	76,1%	66,0%	77,3%	28,4%
Non	29,3%	12,0%	23,9%	34,0%	22,7%	71,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

On remarquera que seul un quart des personnels PATG sans contact avec les étudiants estiment que leur travail a été modifié.

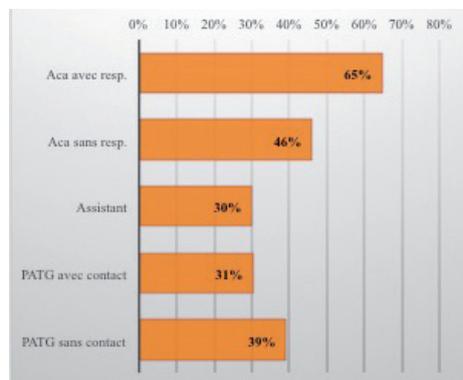
LA CHARGE DE TRAVAIL AVANT ET APRÈS

GRAPHIQUE 2A: Avant la mise en œuvre du décret 'paysage' pour la rentrée 2015-2016, j'étais en surcharge de travail (tous profils confondus)



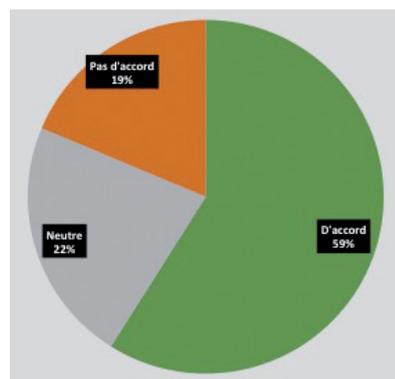
Base: tous les profils (n: 715)

GRAPHIQUE 2B: Avant la mise en œuvre du décret 'paysage' pour la rentrée 2015-2016, j'étais en surcharge de travail



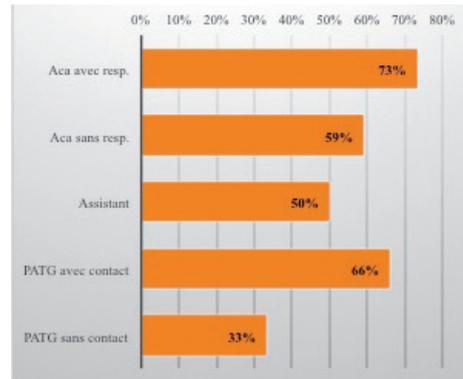
39% des répondants disent qu'ils se trouvaient déjà en surcharge de travail avant mise en œuvre du décret 'paysage' lors de la rentrée 2015-2016. Ce taux est nettement plus élevé lorsqu'on porte le regard sur les académiques et encore plus élevé lorsqu'on considère, parmi ceux-ci, ceux qui ont des responsabilités institutionnelles.

GRAPHIQUE 4A: Je pense que la complexité de mon travail va fortement augmenter dans les années qui viennent



Base: tous les profils (n: 643)

GRAPHIQUE 4B: Je pense que la complexité de mon travail va fortement augmenter dans les années qui viennent

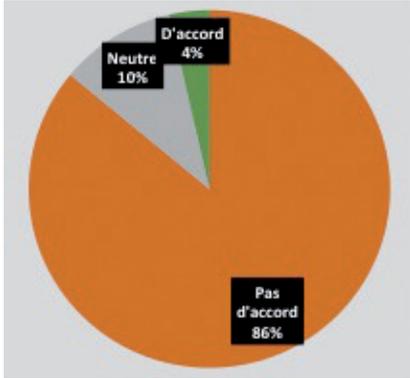


On remarque que les perspectives d'avenir, relative à la complexité du travail, ne sont guère réjouissantes pour les répondants déjà accablés par le travail à la rentrée 2015-2016:

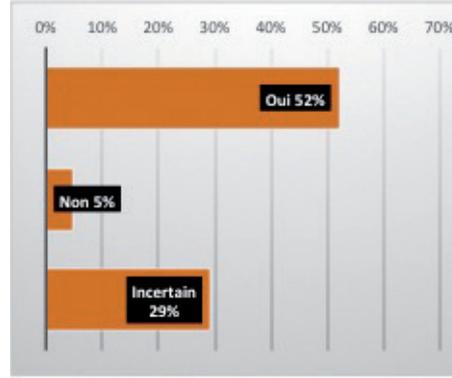
59% d'entre eux considèrent que la complexité de leur travail va fortement augmenter dans les années qui viennent! Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec les étudiants se démarquent significativement de leurs collègues par un avis encore moins optimiste.



GRAPHIQUE 6 : Les adaptations ont été préparées avec l'engagement de nouveau(x)/nouvelle(s) collègue(s)



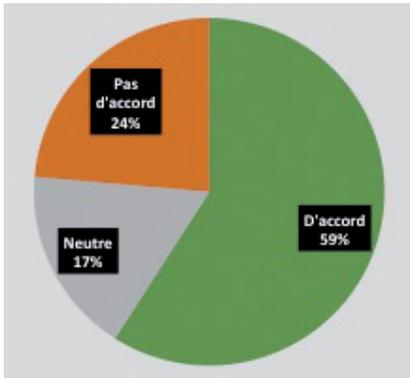
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir?



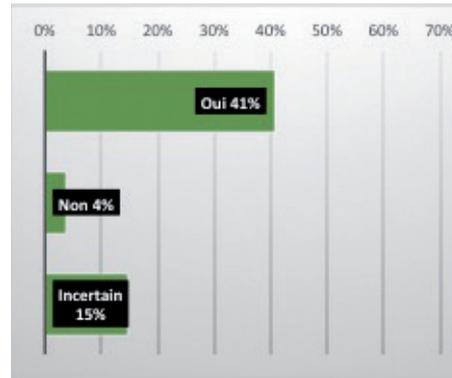
Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact avec les étudiants (n : 271)

Avec un plébiscite pareil, il ne peut évidemment y avoir de grandes variations entre les profils. 86% des répondants n'ont pas observé d'augmentation du personnel dans leur environnement de travail. On notera cependant que l'engagement de nouveaux personnels ne doit pas être envisagée comme la seule réponse possible aux défis organisationnels que posait la mise en œuvre du décret. En tout état de cause près de la moitié du personnel n'envisage pas d'amélioration dans l'avenir.

GRAPHIQUE 14 : J'ai dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux au sein de mon université



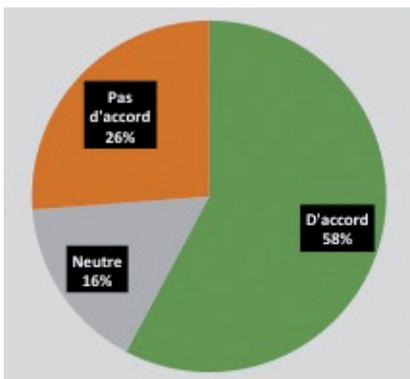
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



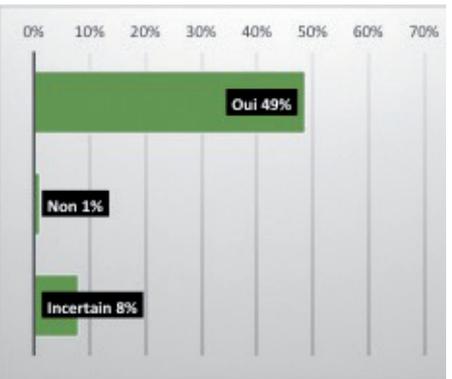
Base : académiques avec responsabilités, PATG en contact avec les étudiants (n : 271)

Cet item concerne l'interprétation des textes légaux et, plus précisément, les divergences d'interprétation qui ont vu le jour dans l'environnement professionnel direct du répondant. 59% des répondants estiment qu'ils ont dû faire face à des difficultés dans l'interprétation de ces textes. Parmi ceux marquant leur accord avec cette question, 67% des académiques à responsabilités et 56% parmi les PATG en contact avec l'enseignement se sont trouvés en situation de flou relatif à cette interprétation. En ce qui concerne les divergences d'interprétation entre les universités, et entre les universités et les Hautes Ecoles, il convient de se référer aux graphiques 15 et 16 figurant dans l'enquête publiée sur le site.

GRAPHIQUE 23 : J'ai dû prendre en compte une série importante de nouvelles procédures très strictes



Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?

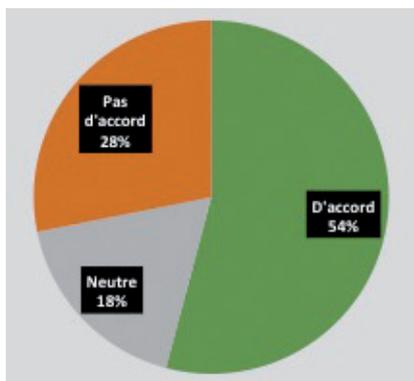


Base : PATG en contact avec les étudiants (n : 187)

Un des effets majeurs sur le travail des personnels est ici mis en lumière: l'augmentation du poids des procédures dans le travail. Et de l'avis de près de la moitié des répondants, l'avenir se dessine sous les mêmes auspices.

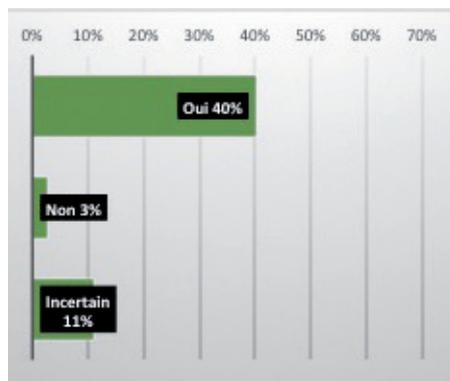


GRAPHIQUE 24: La disparition de la notion de réussite annuelle a eu un impact important sur mon travail



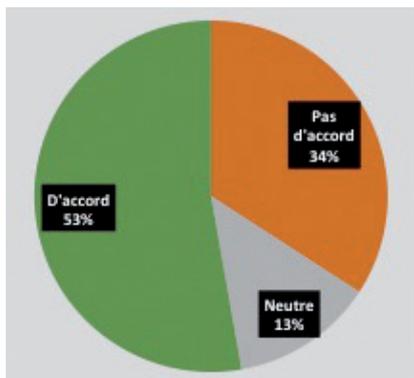
Base: tous académiques, PATG en contact avec les étudiants (n : 462)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



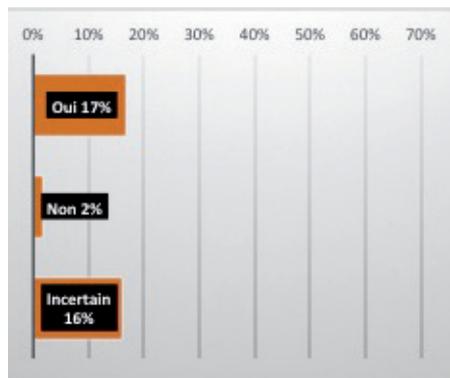
Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en lien avec l'enseignement (respectivement à 66% et 58%) se distinguent significativement des académiques sans responsabilités institutionnelles (46%). Quatre répondants sur 10 considèrent que cet impact déjà ressenti actuellement va se perpétuer dans l'avenir.

GRAPHIQUE 27: Mes questions et inquiétudes ont été comprises par ma hiérarchie directe



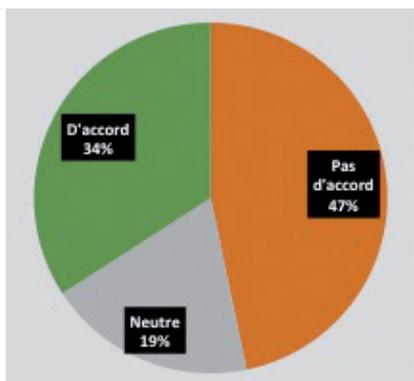
Base: PATG en contact avec les étudiants (n : 199)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



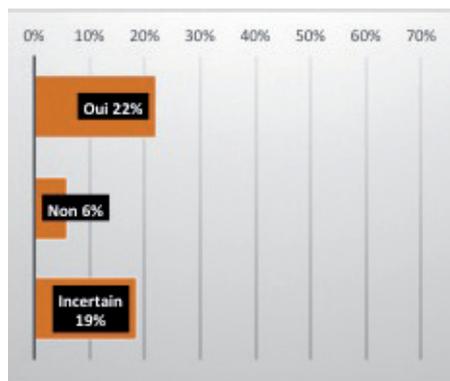
Heureusement, pour plus de la moitié des répondants, il semble évident que leurs questions et inquiétudes ont été entendues et comprises par leur hiérarchie. Pour un tiers des répondants, ce ne fut cependant pas le cas. Il reste à repérer de quel type de blocage il s'agissait.

GRAPHIQUE 28: Mes questions et inquiétudes ont pu être prises en compte par ma hiérarchie directe



Base: PATG en contact avec les étudiants (n : 199)

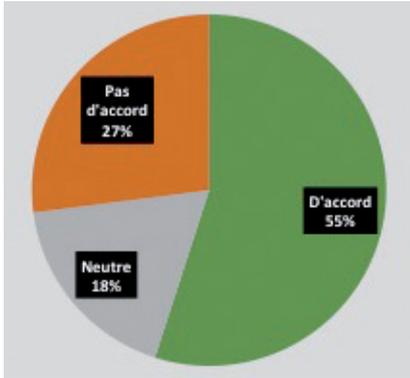
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



Autant 53% des répondants estiment avoir été compris, autant 47% estiment que leurs questions et inquiétudes n'ont pas pu être prises en compte. Il est difficile de savoir, à partir de ces résultats d'enquête, si la raison réside dans les impositions du décret ou dans des questions organisationnelles internes.

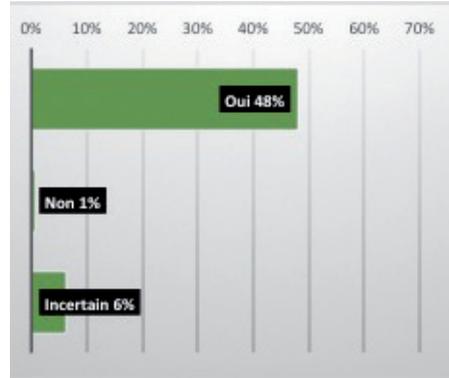


GRAPHIQUE 31: La personnalisation des parcours étudiants a fait exploser ma charge de travail



Base: tous académiques, PATG en contact (n: 455)

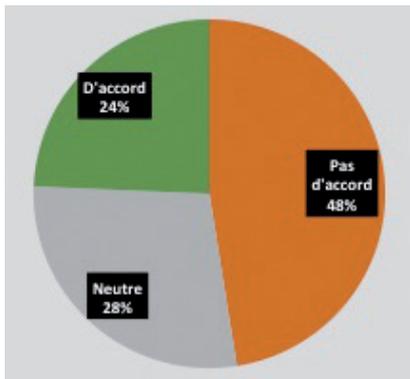
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



55% des répondants se plaignent de la lourdeur du travail liée au parcours étudiant individualisé. Les académiques avec responsabilités se situent à 75% d'accord, suivies des autres académiques et des PATG en contact avec l'enseignement (respectivement 46% et 56%). La redéfinition des programmes (suppression de la notion de programme annuel, définition des contraintes de prérequis ou de corequis) de même que la création des jurys de programmes ont coûté du temps de travail, en particulier aux académiques concernés.

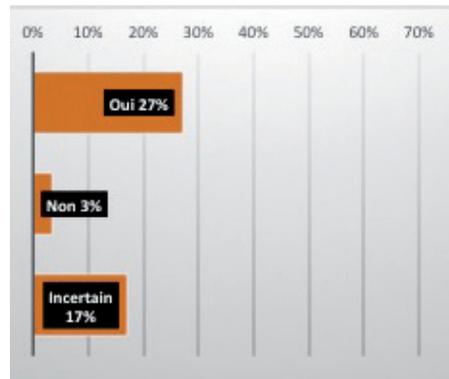
Très majoritairement (et même totalement pour les académiques à responsabilités institutionnelles), les répondants marquant leur accord avec cette proposition considèrent que cette situation va perdurer dans l'avenir.

GRAPHIQUE 35. Mes outils informatiques de gestion étaient adéquats



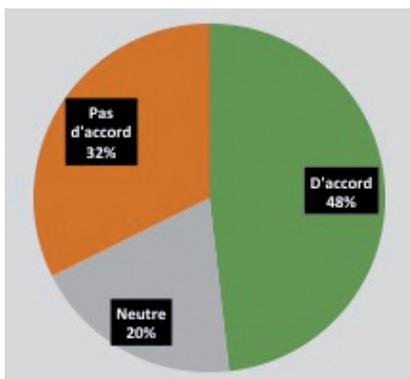
Base: académiques avec responsabilités, PATG en contact (n: 259)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



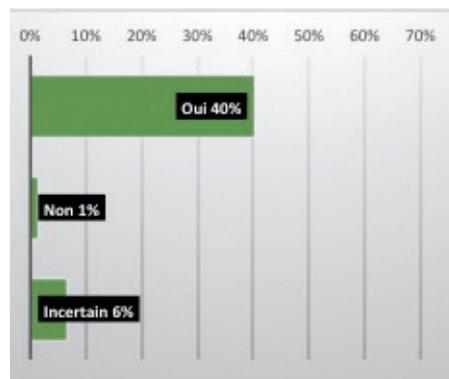
Pratiquement, 48% des répondants disent avoir vécu cette année académique sans les bons outils informatiques. Les académiques à responsabilités institutionnelles pointent cet élément avec force: 63% d'entre eux estiment que les outils informatiques à disposition ne sont pas adéquats, nettement plus fréquemment que les PATG en contact (42%). Est-ce imputable au fait que ces membres du personnel académique se sont vu attribuer des fonctions (importantes et lourdes) relatives à l'approbation des programmes individuels des étudiants et que les outils de validation de ces programmes n'ont pu donner l'aide nécessaire dans des délais corrects?

GRAPHIQUE 38: J'ai éprouvé plus de difficultés cette année à organiser les examens (qui, quand, où).



Base: PATG en contact (n: 139)

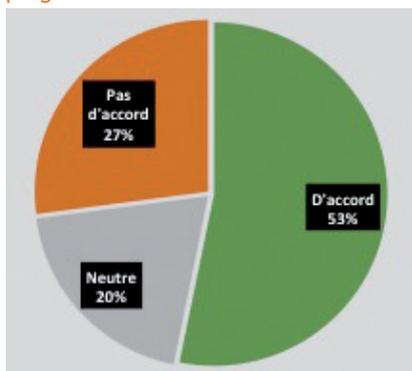
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



Les membres du PATG manifestent leur accord à hauteur de 48% avec la proposition. Et ceci après seulement une "vraie" (complète) session d'examens sous les nouveaux principes, puisque l'enquête a eu lieu entre avril et juin 2016. On notera que quatre répondants sur dix estiment qu'ils ont eu des difficultés et qu'ils en auront encore dans l'avenir.

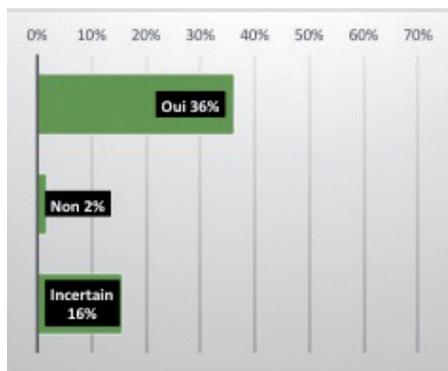


GRAPHIQUE 39: J'ai constaté que, fin du mois d'octobre 2015, beaucoup d'étudiants n'avaient toujours pas de programme validé



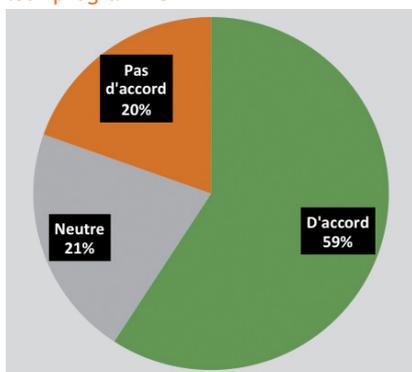
Base: tous académiques, PATG en contact (n: 406)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



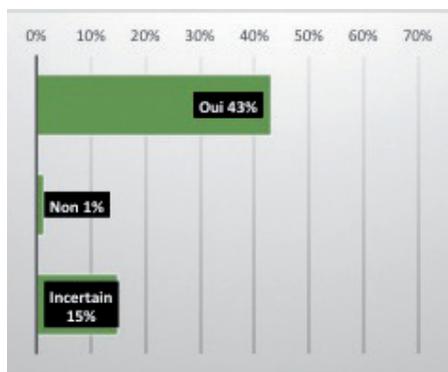
Les académiques avec responsabilités institutionnelles et les PATG en contact avec les étudiants approuvent: respectivement 62% et 53% sont d'accord avec cette proposition. Au moment de l'enquête, 36% des répondants pensaient que pour ce qui est de l'avenir cette approbation sera amplifiée. Ce qui s'est confirmé à la rentrée de septembre-octobre 2016.

GRAPHIQUE 41: J'ai constaté que les étudiants ne comprennent pas leur programme



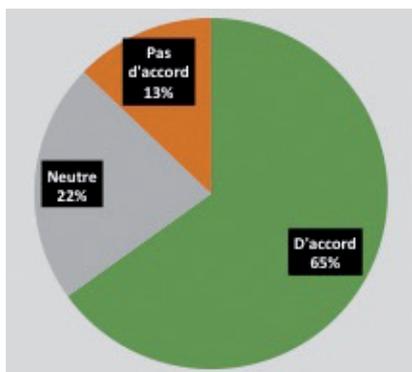
Base: tous académiques, PATG en contact (n: 414)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



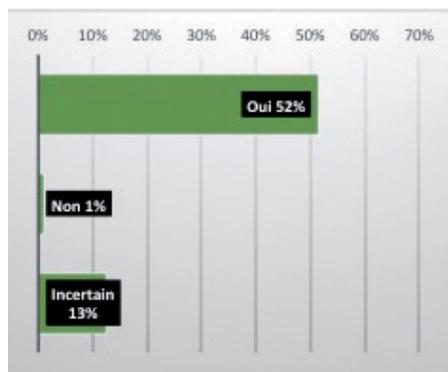
59% des répondants considèrent que les étudiants ne comprennent pas leur programme. En outre, plus de 4 répondants sur 10 pensent que cette situation va perdurer... On aurait pu penser que seuls les étudiants déjà engagés dans leurs études allaient être pris au dépourvu par le nouveau système. Mais ce n'est pas le cas, puisque 43% des répondants estiment que la difficulté va persister.

GRAPHIQUE 42: Le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants était très serré



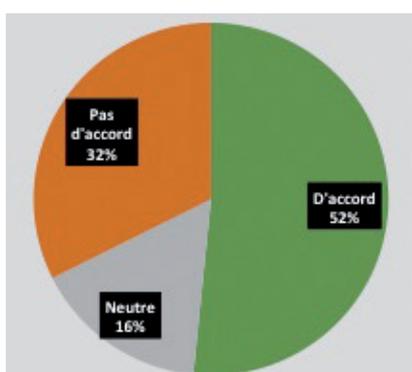
Base: tous académiques, PATG en contact (n: 398)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



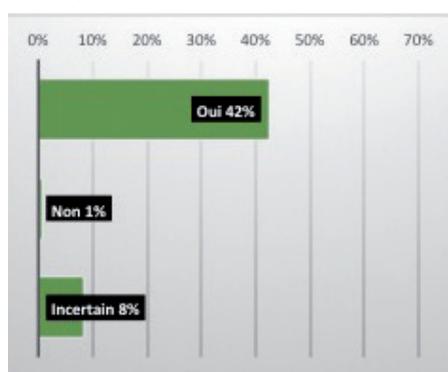
Il s'agit ici du fait que les étudiants doivent rentrer une proposition de programme d'études personnalisé qui doit ensuite être acceptée par le jury restreint. Près de deux tiers des répondants sont d'accord. Et cette situation va perdurer pour plus de la moitié des répondants; ce qui semble assez logique étant donné que toutes les années du cursus universitaire sont à présent concernées par les dispositions du décret.

GRAPHIQUE 46: Créer des versions d'examen différentes et similaires a alourdi fortement mon travail



Base: tous académiques (n: 250)

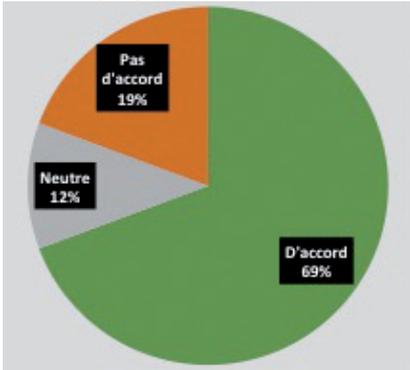
Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



Il y a bien sûr l'effet de l'augmentation de la population étudiante à l'université. Mais une disposition spécifique sort ici ses effets: l'inscription obligatoire aux examens de la session de janvier pour les étudiants de bac 1. La conséquence en est que d'énormes effectifs sont pressentis, pour lesquels il faut prévoir locaux et personnels, alors que les taux d'abandons, de renoncement ou de notes de présence sont loin de diminuer, surtout en Bac 1. Plus de quatre académiques sur dix ayant répondu à l'enquête voient dans ce dispositif un alourdissement à long terme de leur travail.

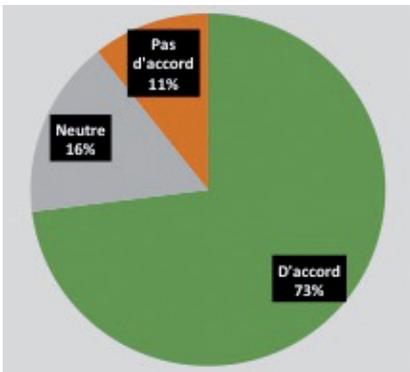


GRAPHIQUE 52 : Je crains fort qu'avec un système « à la carte » les bases de la discipline ne soient pas acquises avant de progresser dans le cursus



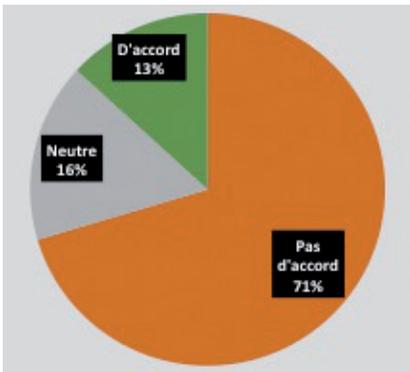
Base: tous académiques, scientifiques (n: 445)

GRAPHIQUE 53: Il est très évident pour moi que, maintenant, les étudiants « calculent » (leurs besoins en ECTS) pour réussir



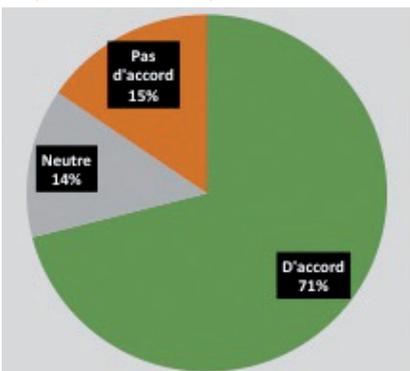
Base: tous académiques, scientifiques (n: 441)

GRAPHIQUE 59: Je me présenterai volontiers à un poste à responsabilités dans l'Université



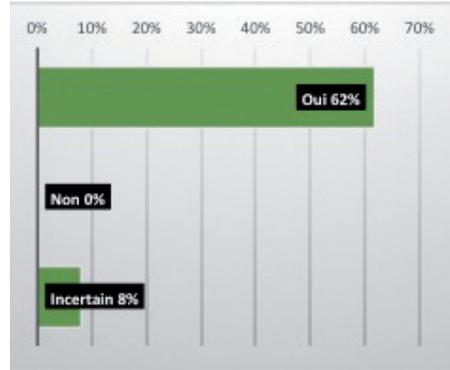
Base: tous académiques (n: 250)

GRAPHIQUE 60: Mes tâches sont de plus en plus bureaucratiques



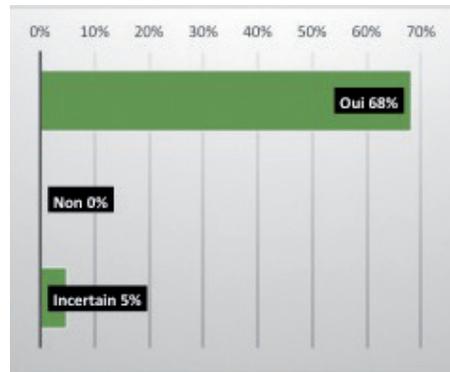
Base: tous académiques (n: 261)

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



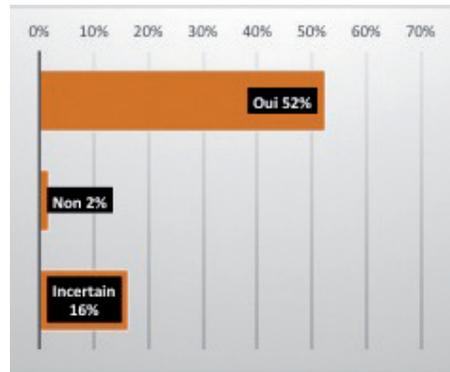
Les personnels enseignants marquent tous un accord massif avec cette proposition... Et sont d'avis que cette situation va perdurer. Ces affirmations laissent évidemment rêveur quand on sait qu'un des apports du décret paysage est précisément le parcours étudiant individualisé.

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



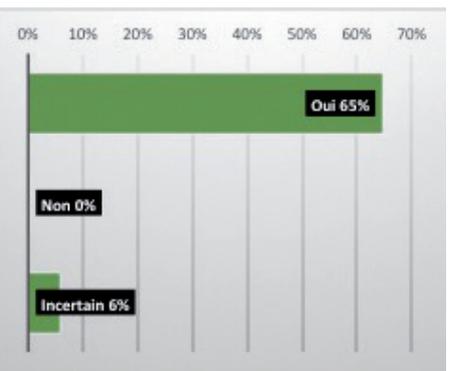
Les réponses à cette affirmation s'inscrivent en résonance avec les réponses précédentes. Se trouve-t-on devant un système qui met en avant un objectif de réussite plus qu'un objectif d'apprentissage? Les réponses, massivement affirmatives, des personnels enseignants peuvent le laisser entendre. Néanmoins, on remarquera qu'il s'agit sans doute plus d'un changement des paramètres du calcul que d'une révolution: avant, il fallait réussir une année alors que maintenant l'étudiant travaille sur le « poids » des différents cours pour se créer un programme qui optimise ses chances de réussite... La "nature" du calcul a changé.

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



On sait que la prise de responsabilités au sein d'une institution universitaire s'accompagne d'une diminution souvent drastique des implications dans l'enseignement et - surtout - dans la recherche. Le poids considérablement plus important des tâches administratives par des académiques dans ce type de fonction rebute actuellement 70% des répondants académiques. Cette situation risque de handicaper la bonne marche des institutions.

Pensez-vous que cela va se reproduire dans l'avenir ?



Clairement, les académiques à responsabilités institutionnelles le sentent et s'en inquiètent plus que les autres: ils sont 87% à être d'accord avec cette proposition alors que les autres académiques ne sont "que" 65% à le ressentir. Les différentes missions de l'université que sont l'enseignement, la recherche et l'implication dans la société vont-elles pouvoir être assurées de manière « excellente » dans l'avenir ?



QUELLES CONCLUSIONS RETENIR ?

L'objectif de l'enquête était de poser un diagnostic sur l'impact du décret « paysage » sur les conditions de travail du personnel des universités.

Que retirer en conclusion des résultats de l'enquête ?

Précaution: il faut être de bon compte. Des dysfonctionnements organisationnels existaient déjà avant la mise en oeuvre du décret « paysage ». Ainsi, 39 % des répondants se trouvaient déjà en surcharge de travail avant la mise en oeuvre du décret.

En ne retenant que les opinions qui recueillent un score d'au moins 50 % et qui sont partagées par plusieurs profils, on peut constater que **pour l'année 2015-2016**, les répondants estiment :

- que les adaptations n'ont pas été préparées par l'engagement de nouveau(x), nouvelle(s) collègue(s) (86 %) ;
- qu'il est très évident que, maintenant, les étudiants «calculent » (leurs besoins en ECTS) pour réussir (73 %) ;
- craindre qu'avec un système «à la carte», les bases de la discipline ne soient pas acquises avant de progresser dans le cursus (69 %) ;
- que le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants était très serré (65 %) ;
- avoir dû faire face à des interprétations très divergentes des textes légaux au sein de leur université (59 %) ;
- que la personnalisation des parcours étudiants a fait exploser leur charge de travail (59 %) ;
- avoir constaté que les étudiants ne comprennent pas leur programme (59 %) ;
- que les adaptations n'ont pas été préparées par la création de nouvelles procédures de travail, de nouvelles « bonnes pratiques » (57 %) ;
- que la disparition de la notion de réussite annuelle a eu un impact important sur leur travail (54 %) ;
- avoir constaté que, fin du mois d'octobre 2015, beaucoup d'étudiants n'avaient toujours pas de programme validé (53 %) ;
- n'avoir pas reçu une information claire sur les nouveaux programmes de cours (52 %) ;
- se trouver devant des auditoires et groupes de TP plus hétérogènes dans leur compétences acquises (51 %).

Il faut aussi noter que 58 % du PATG en contact avec les étudiants déclarent avoir dû prendre en compte une série importante de nouvelles procédures très strictes (par exemple, pour les recours, les contrats d'allègement, les justifications du programme individuel, etc.) et que 70 % des académiques sans responsabilités institutionnelles déclarent qu'ils ne se présenteraient pas volontiers à un poste à responsabilités dans l'Université et qu'ils considèrent que leurs tâches sont de plus en plus bureaucratiques.

Pour l'avenir, si rien ne change, les craintes exprimées sont les suivantes (réponses avec un score d'au moins 50 %) :

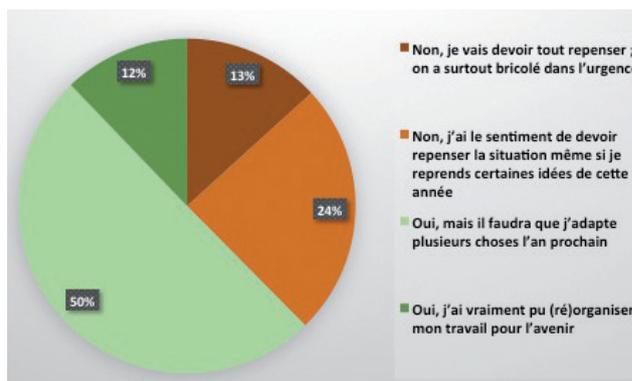
- les étudiants continueront de « calculer » (leurs besoins en ECTS) pour réussir (68 %) ;
- la complexité du travail des personnels va fortement augmenter dans les années qui viennent (65 %) ;
- pour les académiques, leurs tâches seraient toujours de plus en plus bureaucratiques (65 %) ;
- les bases de la discipline ne seront pas acquises avant de

progresser dans le cursus (62 %) ;

- pour le PATG, le calendrier des opérations d'inscription des programmes des étudiants reste très serré (52 %) ;

S'il fallait résumer cette situation à venir, les réponses à la question suivante sont édifiantes :

GRAPHIQUE 64: Les dispositions que vous avez prises pour "faire face" à la nouveauté cette année vont-elles pouvoir être répétées dans les années à venir ?



Base: Tous académiques, scientifiques et PATG en contact avec l'enseignement (n: 643)

Nettement plus d'un tiers des répondants estime devoir revoir et repenser son travail pour l'année académique suivante (qui est en court au moment de cette publication). S'ajoute à ce groupe la moitié des répondants qui vont devoir "adapter plusieurs choses"... Seuls 12% ont réellement pu (ré)organiser leur travail l'an passé.

Il est significatif que les avis des répondants concernent évidemment leurs propres conditions de travail mais aussi le cadre et les conditions de formation des étudiants. Ceci est rassurant pour l'idéal universitaire, mais on ne peut pas conclure que le décret «paysage» suscite, au moment de l'enquête, une véritable euphorie! Il faut souligner que la situation s'est aggravée peu après la clôture de l'enquête, à la rentrée académique 2016.

S'agissant du parcours individualisé de la formation des étudiants, il semble nécessaire de vérifier au niveau institutionnel dans chaque université et au sein de l'ARES la pertinence, en particulier sociale, de cet objectif. Concernant les personnels des universités, une simplification des procédures pour alléger la charge administrative est indispensable. Et, en reprenant l'avis relatif à l'absence d'engagements de nouveaux collègues pour la mise en oeuvre du décret (86%), une orientation s'impose: il est nécessaire de créer dans les universités des emplois supplémentaires, grâce notamment au refinancement (léger!) de l'enseignement supérieur car, d'une part, le nombre d'étudiants dans les universités continue d'augmenter et, d'autre part, la (sur)charge de travail principalement administratif suite à la mise en place du parcours individualisé est évidente.

Cette demande sera en tout cas reprise par les délégations syndicales du personnel auprès du ministre de l'enseignement supérieur.